



Tél : 03.44.76.84.84
mairie@mairiepimprez.fr

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
MAIRIE DE PIMPREZ
RUE DE L'EGLISE
60170**

ARRETE N°2026-12

**PORTANT RETRAIT D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
RETRAIT DE PERMISSION DE STATIONNEMENT AU PARKING DE L'EGLISE
L'ANDINE**

A COMPTER DU 05 FEVRIER 2026

LE MAIRE DE PIMPREZ (Oise),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2, et L. 2213-6 ;

Vu le Code du Commerce, notamment les articles L 310-2 et R 310-8 ;

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment l'article L3111-1 ;

Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Code de la Voirie Routière notamment les articles L 411-1 et R 418-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Considérant la demande en date du 31 octobre 2025 par laquelle Monsieur et Mme TARDIEU gérants de la société « L'ANDINE » demande l'autorisation de stationner un véhicule type Food-Truck sur le domaine public, Parking de l'Eglise – 60170 PIMPREZ, afin d'exercer une activité commerciale de restauration ambulante de type « camion à pizza » à compter du 14 janvier 2026,

Considérant que l'autorisation d'occupation du domaine public n'a pas été utilisée,

ARRETE

Article 1 : Il est mis fin ce jour à l'autorisation d'occupation du domaine public accordé à M. et Mme TARDIEU gérants de la société « L'ANDINE » de vendre les produits de leur commerce sur le domaine public communal de Pimprez.

Article 9 : ampliation de cet arrêté transmis :

- A Monsieur et Mme TARDIEU,
- A Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Thourotte,
- A Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt,
- Au service technique

Fait à Pimprez,
Le 05/02/2026

Le Maire,
Pascal LEFEVRE

